

Association des commerçants
Centre Commercial Planète Charmilles
Promenade Europe 9
1203 GENEVE
M. Karakin Koese, Président Association
Tél.079 408 39 11

Genève, le 25 septembre 2018

Conseil Municipal de la Ville de Genève
Monsieur le Président, Eric Bertinat
Rue de la Croix Rouge, 4
1204 Genève

Concerne : Déplacement du bureau de la Poste des Charmilles au sein du Centre Commercial Planète Charmilles, pétition.

Monsieur le Président,

Suite à notre courrier du 28 août 2018, copie ci-jointe, veuillez trouver en annexe la pétition signée par 4242 personnes. Ce travail a été fait avec le soutien des habitants du quartier, de l'Association Europe Charmilles et les commerçants de Planète Charmilles.

Avec nos remerciements pour le suivi de ce dossier, nous vous présentons, Monsieur le Président du Conseil Municipal, nos meilleures salutations.

Karakin Koese,

Président,
Association des commerçants
Planète Charmilles



Annexes : mentionnées

Association des commerçants du
Centre Commercial Planète Charmilles
Promenade de l'Europe 9
1203 Genève

Genève, le 28 août 2018



Conseil Administratif de la Ville de Genève
Monsieur le Maire Sami Kanaan
Palais Eynard
Rue de la Croix Rouge 4
1204 Genève

Concerne : Déplacement du bureau de Poste des Charmilles au sein du Centre commercial « Planète Charmilles »

Monsieur Le Maire,

Il y a quelques années, la direction de la Poste des Charmilles a étudié la possibilité de déménager dans le Centre commercial « Planète Charmilles » qui se trouve à 150 mètres de son emplacement actuel.

En effet, leur bâtiment situé à la Place des Charmilles est vétuste et très mal équipé pour accueillir les personnes âgées ou à mobilité réduite. Seules 5 places de parking sont à disposition des clients et aucune place destinée aux handicapés.

Ces dernières se situent devant l'arrêt du bus 11 et occasionnent chaque jour de nombreux retards car le bus ne peut pas manœuvrer au même temps qu'une voiture qui stationne et vice-versa.

Nous avons eu écho que vos services se sont basés sur une pétition signée par des habitants récemment réalisée mentionnant que ces derniers ne souhaitent pas le déplacement du bureau de « Poste », probablement nombreux ont compris que les services de la Poste allaient fermer définitivement dans ce périmètre. Aussi, votre conseil a décidé d'intervenir en défaveur de ce déplacement et souhaite que la Poste reste dans ses locaux actuels, mais avez-vous pensé aux conséquences?

Probablement, vous savez que le commerce de détail souffre énormément à cause du franc fort depuis 2015, du tourisme d'achat, des achats par internet et que les potentiels clients veulent de plus en plus trouver tous les services au même endroit.

Par exemple, le centre « Balaxert » qui offre à ses clients un bureau de Poste (toujours plein) est celui qui « résiste » le mieux à ce phénomène ! Alors que Planète Charmilles avec quatre commerces qui ont fait faillite et cessé leurs activités du jour au lendemain n'arrive pas à combler ses pertes ou à relouer ses arcades. De plus, nous vous rappelons que par ces faillites nombreux employés ont perdus leurs emplois et sont toujours au chômage.

Par la présente, les commerçants du centre Planète Charmilles vous demandent de revoir votre position et attendent impatiemment que la « Poste » puisse venir enfin s'y installer tout comme nos clients.

Vous pouvez parfaitement comprendre qu'il n'est pas viable pour « La Poste » à l'ère du numérique d'exploiter deux lieux si proches en parallèle.

De plus, le centre Planète Charmilles offre à ses clients des accès sécurisés pour tout type de mobilités et tous les âges, avec 4 ascenseurs qui viennent d'être rénovés. Un parking également sécurisé avec vidéo surveillance, des places handicapées réservées à chaque entrée du centre. Il est desservi par les lignes de bus 6, le 10, le 11 et le 19.

Enfin, le déplacement de «La Poste » dans notre Centre permettrait au service immobilier de La Poste » de construire également un bâtiment avec des logements ce qui permettrait de loger des personnes cherchant un appartement qui est toujours difficile à trouver dans notre canton.

Dans un premier temps, sur les conseils d'élus, nous avons décidé de vous écrire cette lettre, afin de vous demander d'appuyer notre demande et d'accepter le déménagement de la Poste dans les murs du Centre commercial « Planète Charmilles ». Nous envisageons également de faire une pétition auprès de la population et nos clients, afin de vous prouver le nombre de ceux qui souhaitent un bureau de Poste au sein de notre Centre.

En effet, nous pensons que par ce déplacement notre quartier pourra obtenir un ancien bâtiment rénové, plus performant du point de vue énergétique ainsi que la création de nouveaux logements qui permettront de recevoir de nouvelles familles et enfin donnera un nouveau souffle au quartier du point de vue économique avec la possibilité de création d'emplois car d'autres commerçants seront intéressés à intégrer le Centre si la « Poste » s'y installe.

Par avance, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et restons dans l'attente de votre prompt réponse.

Entre-temps, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, nos salutations distinguées.

Karakin Koese
Président,
Association des commerçants
Planète Charmilles



PS : copie de la présente est adressée au Conseil Municipal

**PETITION POUR LE DEPLACEMENT DU BUREAU DE POSTE SITUE A LA PLACE
DES CHARMILLES DANS
LE CENTRE COMMERCIAL « PLANETE CHARMILLES »**

Nous sollicitons l'avis de la population qui fréquente et habite le quartier des Charmilles pour lever l'opposition en cours concernant le déplacement de l'Office Postal situé sur la Place des Charmilles.

L'intégration d'un bureau de Poste au sein du Centre commercial aura les avantages suivants :

- 1) Accès facilité pour les personnes à mobilité réduite.
- 2) Accès direct par les transports publics, bus lignes 10,6,19,21.
- 3) Optimisation des services à la population, tous les services seront réunis sur un même site (exemple : Lignon, Meyrin, Balexert).
- 4) Meilleure sécurité pour la population et commerçants qui vont déposer leurs fonds ou faire leurs paiements à la « Poste ». (Le Centre commercial bénéficie de caméras vidéo et agents de sécurité)
- 5) Par l'intégration du bureau de Poste notre centre de quartier deviendra plus dynamique, donnant ainsi la possibilité d'attirer d'autres enseignes et maintenir les emplois qui ont disparu avec les dernières faillites.

Par la présente, nous demandons au Conseil d'Etat et Commune de Genève d'accepter le déplacement du bureau de « Poste » situé à la Place des Charmilles dans le Centre commercial « Planète Charmilles ».

Nom, Prénom et adresse	Signature :

U J

Le comité de l'association des commerçants du centre « Planète Charmilles » vous remercient pour votre soutien.